

# CAHIERS D'ÉPISTÉMOLOGIE

Publication du *Groupe de Recherche en Épistémologie Comparée*

Directeur: Robert Nadeau

Département de philosophie, Université du Québec à Montréal

**Théorie du sujet collectif et attribution  
des propriétés sémantiques individuelles**

**Jean Robillard**

**Cahier n° 2003-14**

**305<sup>e</sup> numéro**

**UQÀM**

<http://www.philo.uqam.ca>

Cette publication, la trois cent cinquième de la série, a été rendue possible grâce à la contribution financière du FQRSC (*Fonds québécois de recherche sur la société et la culture*).

Aucune partie de cette publication ne peut être conservée dans un système de recherche documentaire, traduite ou reproduite sous quelque forme que ce soit - imprimé, procédé photomécanique, microfilm, microfiche ou tout autre moyen - sans la permission écrite de l'éditeur. Tous droits réservés pour tous pays./ All rights reserved. No part of this publication covered by the copyrights hereon may be reproduced or used in any form or by any means - graphic, electronic or mechanical - without the prior written permission of the publisher.

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2003  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISSN 0228-7080  
ISBN: 2-89449-105-0

© 2003 Jean Robillard

Ce cahier de recherche a été publié grâce à l'assistance éditoriale de Guillaume Rochefort-Maranda, étudiant au programme de maîtrise en philosophie à l'UQÀM.



THÉORIE DU SUJET COLLECTIF ET ATTRIBUTION DES PROPRIÉTÉS  
SÉMANTIQUES INDIVIDUELLES

*Jean Robillard, Ph.D.*

Télé-université, Université du Québec  
jean\_robillard@teluq.quebec.ca



## 1. Introduction<sup>1</sup>

L'intérêt porté par les sociologues à la théorie de la cognition ou encore aux sciences cognitives est assez récent même si l'histoire a connu des sociologues pour qui, à l'instar de Simmel ou de Weber, la psychologie de leur époque constituait un domaine qui leur ouvrit des perspectives ou des pistes de réflexion à bien des égards novatrices et dont il est encore beaucoup question dans la littérature. Mais l'apport des théories, des thèses, des concepts et des méthodes des sciences cognitives à la sociologie demeure pour l'instant à être évalué tant du point de vue de l'épistémologie de la sociologie que plus globalement de la philosophie cognitive.

Dans cet esprit, deux sujets retiendront ici mon attention. En premier lieu, je tenterai de jeter les bases d'une théorie du sujet collectif en comparant certaines thèses de l'épistémologie de la sociologie et des sciences sociales avec celle de la théorie de la cognition. Je préciserai en temps opportun le sens de ces concepts et l'étendue de leur domaine respectif, du moins en autant que ma compréhension me le permette. La thèse que je défendrai à cet égard est que la sociologie, du point de vue de ses objets et de ses modèles d'analyse, est irréductible à la théorie de la cognition ou à la philosophie cognitive, même si, et par ailleurs, du point de vue méthodologique, des rapprochements peuvent être envisagés dès maintenant. En outre, j'essaierai de montrer que le concept de sujet collectif peut être développé en un modèle fondé sur la notion d'attribution de propriétés sémantiques individuelles. Je préciserai également le sens et la portée épistémologique de cette thèse.

En second lieu, je poserai la question de savoir ce que signifie attribuer à autrui des propriétés sémantiques ou intentionnelles. D'entrée de jeu, je me ferai le défenseur d'une posture épistémologique à mi-chemin entre le représentationnalisme et le cognitivisme pur en tant que ce sont deux pôles opposés des théories de la cognition. Il va de soi que ces concepts devront également être définis avec un grand souci de précision.

---

<sup>1</sup> Une première version de ce texte a servi de base à une communication donnée dans le cadre du colloque « Normes sociales et processus cognitifs », à l'Université de Poitiers, de 18 au 20 juin 2003. Je remercie ceux et celles qui m'ont fait commentaires ou critiques, tous pertinents.

En conclusion, je ferai quelques remarques sur l'analyse des normes sociales, et ce, dans le droit fil de mes précédentes discussions. Il s'agira, en particulier, d'évaluer la portée empirique de mes arguments sur les domaines pratiques autant que théoriques de la sociologie des normes.

## 2. Qu'est-ce qu'un sujet collectif et quelle théorie peut-on en faire?

Pour l'épistémologie des sciences sociales en général, une théorie du sujet collectif a une grande importance dans la mesure où, dans un premier temps, elle reste encore largement à faire et où, dans un deuxième temps, une telle théorie devrait permettre en principe de rassembler diverses propositions épistémologiques et méthodologiques de l'analyse de ce que l'on appelle des faits sociaux, ou des objets sociaux ou encore des phénomènes collectifs. Le vocabulaire technique utilisé à cet égard dans sa diversité même témoigne éloquemment du chemin qui reste à parcourir afin de parvenir à un ensemble plus ou moins consensuel de propositions.

Mais indépendamment de la diversité lexicale des sciences sociales, un débat bien connu ayant trait aux questions de leurs fondements méthodologiques a encore lieu entre les tenants du holisme méthodologique et les défenseurs de l'individualisme méthodologique. Je n'en reprendrai pas ici les termes. Mais il n'en reste pas moins que si les sciences sociales et les sciences cognitives sont appelées à un dialogue constructif, ce débat quasi légendaire devrait être, au moins pour un temps, mis entre parenthèses. Le temps, en fait, d'évaluer leurs points de convergence. Car il me semble clair que les sciences cognitives et les sciences sociales sont destinées à échanger à propos de leurs découvertes respectives, ou de quelques éléments de leur méthode, voire comparer les propositions de leur philosophie. En particulier, les efforts de naturalisation des thèses des sciences cognitives, à partir ou bien de la phénoménologie, ou bien du computationnalisme ou encore du connexionnisme, doivent être regardées de très près par les sciences sociales. L'épistémologie propre à ces dernières, comme j'aimerais ici en faire une brève démonstration, a beaucoup à gagner de ce point de vue. Parallèlement, l'épistémologie des sciences cognitives, en particulier l'effort qui y est fait afin de représenter les phénomènes de conscience ou les actes des sujets connaissant, a quant à elle beaucoup à gagner du point de vue de l'estimation interne des excès qui peuvent quelquefois s'y remarquer en termes de

généralisation des modèles à l'ensemble des manifestations cognitivo-intentionnelles des sujets placés sous observation. À cet égard, d'ailleurs, le thème généreux de ce colloque convie à une réflexion de ce type.

Cela étant dit, l'on peut se demander à quoi peut bien servir une théorie du sujet collectif, mis à part le fait que peu de sociologues ou d'économistes en ont proposé une version qui en ferait une candidate au statut de programme fort de recherche, ou qui, plus minimalement, jetterait les bases d'une épistémologie suffisamment générale octroyant aux chercheurs les critères à partir desquels ils pourraient identifier les notions et les méthodes qu'ils ont en commun. Mais nous n'en sommes pas encore là dans le domaine des sciences sociales. Pourtant, l'idée même du sujet collectif est tout à fait justifiée puisque ces sciences ont pour mandat, justement, d'expliquer ce qui s'observe dans la réalité comme phénomène collectif — et je prête pour l'instant à cette notion de phénomène collectif un sens limité à un comportement observable chez plus d'un sujet socialisé. Cette définition minimale est certes circulaire, mais un peu de circularité est pour l'instant utile, à condition que l'on s'en sorte indemnes. On peut d'ores et déjà avancer qu'une théorie du sujet collectif sera utile si et seulement si on peut grâce à elle instaurer une méthode fiable d'observation de ce qui est l'objet de l'observation des chercheurs des sciences sociales. Plusieurs niveaux de difficulté sont toutefois au rendez-vous. La définition de chacun des termes de cette définition *a priori* impose d'y regarder de plus près. Mais il me semble opportun d'insister sur le fait que l'utilité d'une théorie du sujet collectif consiste à sauvegarder, pour ainsi dire, l'intégrité et la pertinence des méthodes des sciences sociales, que nous en soyons quittes à les réformer s'il le faut.

Dans le contexte d'un dialogue fécond entre les sciences sociales et les sciences cognitives, cela veut dire également que l'on doit remettre en question la thèse durkheimienne selon laquelle le domaine sociologique est limité, en amont, par celui de la psychologie. Cette thèse, évidemment, avait pour fin de circonscrire la méthode d'analyse sociologique à des objets ou à des phénomènes de représentation collective *sui generis*, mais, sur le plan épistémologique, elle interdisait par voie d'injonction toute *réduction logique*, au sens nagélien du terme (que ne connaissait évidemment pas Durkheim), des thèses de la sociologie à celles de la psychologie. La stratégie durkheimienne de préservation du domaine de la sociologie passait par la caractérisation



d'un objet propre à celle-ci et ensuite par l'affirmation d'une méthode régulée d'accès à cet objet pour les fins de son analyse.

Or, si cette stratégie est encore tout à fait respectable, la thèse de l'autogénération des phénomènes de croyances collectives est difficilement défendable aujourd'hui, compte tenu de ce que l'on sait, même si c'est encore peu de choses, des mécanismes de représentation, ou des mécanismes d'acquisition des habiletés inférentielles subjectives, soit la logicalité des sujets connaissants, ou encore des modes par lesquels les objets de la connaissance sont appréhendés par les sujets, etc. Bref, parler de phénomènes sociaux *sui generis*, fussent-ils des représentations ou des croyances collectives, ne fait aujourd'hui plus vraiment sens. La part de la subjectivité à la formation de tels phénomènes est à cet égard un élément indispensable à toute forme d'explication sociologique.

De la même manière, la thèse de l'agrégation des actions, si chère aux économistes autrichiens et aux sociologues d'obédience wébérienne, comme principe de méthode de description et d'explication des phénomènes sociaux est un vœu pieu, une pétition de principe : il est impossible non seulement d'en mesurer l'ampleur, mais il est en outre impossible d'en observer les mécanismes de réalisation. Tout ce qui est observable est de ce point de vue un *ensemble d'effets*, d'ailleurs ce sont là les seules choses vraiment mesurables, et ils sont explicables en tant qu'effets à partir du postulat de l'agrégation des actions, lequel se rapporte généralement à une théorie émergentiste de l'action collective. Et ce fait à lui seul, c'est-à-dire l'explication par un lien de causalité antérograde postulé, rend cette thèse caduque : en effet, en l'absence de toute description du mécanisme lui-même de l'agrégation comme participant à la fois de la volonté individuelle et à la fois de ce qui lui échappe ou la dépasse, on ne peut prétendre expliquer des effets dont les causes sont inconnues. Le lien de causalité est absent de ces théories, lesquelles ne peuvent même pas être correctement rapportées au modèle épistémologique hypothético-déductif standard : le postulat de l'agrégation n'est pas au sens propre une hypothèse, puisque l'analyse des effets agrégés des actions participe de l'affirmation normative de ce postulat et non d'une démarche de vérification ou de falsification, comme on voudra. Et l'objection selon laquelle le modèle de l'agrégation est seulement un modèle et qu'à ce titre il ne prétend à rien d'autre que de servir de guide à la compréhension que peut obtenir le sociologue ou l'économiste des

phénomènes qu'il observe, cette objection suppose déjà que le chercheur a une idée très nette de l'identité de ce qu'il observe, et une idée tout aussi nette sur la façon dont il doit s'y prendre afin de déterminer la nature des liens qu'il observe entre ses composantes. On voudrait bien que cela soit toujours le cas, mais il est permis d'en douter.

Cette théorie présuppose donc que la seule méthode d'exposition en sciences sociales est la méthode hypothético-déductive et en même temps que la méthode d'explication est la méthode dite compréhensive. Cela pose un certain nombre de problèmes de cohérence, car on voit mal comment une méthode hypothético-déductive pourrait être compatible, sur le plan de sa logique interne, avec la méthode compréhensive: la première est associée à un empirisme rationaliste et naturaliste, la seconde à un dualisme méthodologique antinaturaliste. L'argument est donc irrecevable pour cause d'incohérence méthodologique.

Deux principaux problèmes sont communs à l'ensemble de ces théories, quelles que soient par ailleurs leur origine et leur adhésion aux écoles de pensée qui ont eu cours durant le précédent siècle. D'une part, on a souvent développé des modèles, applicables à l'explication des phénomènes collectifs, qui étaient largement calqués sur ce qui était directement accessible à l'observation, soit les actions individuelles ou les manifestations individuelles des habiletés psychologiques, volontaires ou non; d'autre part, on n'a pas toujours su faire la distinction entre la dimension épistémologique d'un modèle ou d'un concept et sa dimension ontologique. Ces deux défauts auront conjointement permis la *transposition* de ces observations à des phénomènes inobservables tels que les phénomènes sociaux. Et ce faisant, on n'a pas toujours vu que l'on ontologisait des concepts tels que « marché », « groupe social », « sujet collectif », « société », etc., c'est-à-dire que l'on attribuait des caractéristiques ontologiques à des constructions théoriques, elles-mêmes construites en cours d'observation, c'est-à-dire à des actions inobservables pour la plupart, sans en contrepartie établir les règles qui eurent permis d'en valider et l'existence objective, d'une part, et le rôle explicatif particulier joué par chacun au sein d'une théorie sociale donnée, d'autre part. Cela soulève éminemment la question de l'identité des objets

sociaux, identité qui peut être établie autant sur le plan ontologique que sur le plan épistémologique<sup>2</sup> mais séparément.

D'un côté, donc, les sciences sociales sont aux prises avec un ou des objets largement caractérisés grâce à une ou à des descriptions détaillant des actions réunies au sein d'ensembles ou de systèmes échappant à toute individualisation et qui les lient à des phénomènes qu'avec un peu de courage et en s'inspirant de John Searle on peut appeler des phénomènes d'intentionnalité collective; de l'autre côté on est en présence d'une méthode pour laquelle les actions, en tant qu'elles sont des effets d'un phénomène d'agrégation inobservable, sont néanmoins associées à une rationalité caractéristique de l'agent social ou économique. Je ne veux pas aborder ici ce difficile problème de la rationalité agentive ou de son attribution à des agents individualisés. Je me permettrai seulement d'en rappeler le lien pour ainsi dire organique que la thèse de la rationalité agentive entretient avec la méthode individualiste.

Voilà pour un portrait général et assez brutal de l'état de la question concernant le rapport classiquement établi entre le statut du sujet collectif ou individuel, son action et la signification socialement reconnaissable dont il serait le porteur.

Or, il existe des théories qui tentent d'échapper à ce clivage méthodologique classique. Ce qui est frappant, de prime abord, c'est qu'elles ont toutes, à divers degrés il est vrai, pour ambition de démontrer que quel que soit le fait social qui fasse l'objet de l'étude du scientifique, tout ce qui est observable ce ne sont pas les actions, ni leurs effets agrégés ou non, ni, non plus, l'émergence d'un ordre phénoménal supra-individuel au sens de quelque chose qui se manifesterait malgré les actions individuelles ou les intentions individuelles additionnées les unes aux autres ou fondues les unes dans les autres. La thèse, radicale, qu'elles veulent démontrer est qu'en tant qu'il est un fait social, tout fait de cet ordre est analysable sous l'angle de la communication socialement établie entre les agents. Avec ces théories, ce à quoi on assiste c'est, pour beaucoup, à l'intégration voire à la réduction des principes de méthode des sciences sociales à ceux d'une théorie générale de la communication. Or, ces théories de la communication varient d'un auteur à

---

<sup>2</sup> ROBILLARD, Jean, « L'enquête et l'analyse dans les sciences sociales : trois problèmes », *Cahiers d'épistémologie*, Groupe de Recherche en épistémologie comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, n° 9905, mai 1999.

l'autre. Parfois, elles s'inspirent de la philosophie analytique du langage, et en particulier des thèses de Grice sur l'analyse conversationnelle ou sur la pragmatique linguistique de Austin ou de Searle. Parfois, on les voit se déployer à partir des thèses de la cybernétique arrosée de la sauce développée par Bateson et ses acolytes de Palo Alto. Parfois encore, on y sent bien les relents de l'école de Chicago, ou bien on est transporté en plein systémisme fonctionnaliste. Mais il y en a d'autres. Je pense que la thèse de la réductibilité de l'analyse des faits sociaux à l'analyse des phénomènes de la communication socialement établie, est une thèse juste. Cependant, la théorie ou le modèle de la communication retenue, quels qu'ils soient, ne contribue que très peu à l'objectif de l'explication assignée aux sciences sociales<sup>3</sup>. Je crois qu'il vaut la peine d'explorer cette avenue un peu plus loin.

Je vais dans ce qui suit exposer les propositions principales d'une théorie du sujet collectif. La méthode que j'utiliserai pour ce faire est le recours à la théorie générale des ensembles. Ce recours a l'avantage de la clarté en plus de faire appel à des notions simples, presque intuitives.

Commençons par identifier le cadre général au sein duquel je situe mon analyse. Je reprends à cet égard la thèse de Mario Bunge<sup>4</sup> selon laquelle la philosophie des sciences et la philosophie des sciences sociales ont permis de constater et d'intégrer l'idée que les mathématiques et la logique ne servent pas à représenter la réalité mais bien plutôt les *idées* que l'on s'en fait. Cette thèse est directement associée, chez Bunge, à son dualisme épistémologique et à sa philosophie naturalisatrice (pas tout à fait naturaliste) des sciences sociales. J'adopte ce dualisme épistémologique, qui confine à un constructivisme épistémologique opposé au constructivisme ontologique clivant ainsi la dimension ontologique et la dimension épistémologique des concepts et des théories, mais je n'endosse pas le passage un peu abrupt vers la naturalisation des sciences sociales dans lequel Bunge espère nous engager. Car si la modélisation théorique a pour objectif de représenter des idées et les liens logiques et mathématiques qu'ils entretiennent, abandonnant ainsi et très justement autant le rationalisme que l'empirisme classiques à leur destin historique, et si cela n'enlève rien quant au contenu empirique des modèles sur le plan de leur testabilité et de leur pouvoir explicatif, cela ne fait pas pour autant des sciences sociales des sciences

---

<sup>3</sup> ROBILLARD, Jean, *Ce que dit la communication. Essai de modélisation de la communication sociale*, thèse de doctorat non publiée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, 2000.

<sup>4</sup> BUNGE, Mario, *Method, Model and Matter*, Dordrecht : D. Reidel, 1973, chapitre 7, pp. 130-141.

naturalisées sur le simple constat d'une assimilation de leurs méthodes à celles des sciences naturelles. Les objets des sciences sociales se trouvent bien sûr dans le monde auquel le scientifique a accès, mais ce monde est, pour le dire lapidairement, un monde dont l'ontologie est en grande partie duale dans la mesure où nombre de ses objets sont tels que des humains leur prêtent une signification liée à un usage particulier : le sens des choses est très certainement lié à l'usage ou aux actions effectuées avec elles ou sur leur compte, en particulier à cette classe d'actions que j'appelle les actions interprétatives et qui consistent essentiellement à l'application de facultés cognitives telles que la mémoire, le raisonnement logique et la planification des actes incluant la dimension protensive – au sens husserlien du terme – de cette propriété, à leur application aux relations que le sujet entretient avec les objets sur lesquels porte son action ou grâce auxquels il entend exécuter une action en vue d'un résultat escompté. Ce qui veut dire que l'action interprétative est une action de type réflexif ayant pour fin la sémantisation de l'agir<sup>5</sup>.

Admettons donc que le concept de « sujet collectif » est pertinent, sur le plan épistémologique, en tant qu'il permet de décrire les mécanismes grâce auxquels certaines propriétés attribuées à plus d'un acteur social entretiennent un ou des liens causaux avec des comportements repérables chez les mêmes acteurs. Le problème, cependant, que ce concept soulève, est qu'il est habituellement construit grâce à une généralisation des propriétés retenues aux fins de l'analyse à un groupe d'acteurs dont la réunion en une classe particulière est justifiée par un nombre souvent assez limité de critères de classification. Cette difficulté ne se situe pas uniquement sur le plan de la logique de ce concept, mais aussi sur celui de l'ontologie qui le supporte : et plus particulièrement, un tel concept est directement redevable à celui de causalité dont il ne dit mot et dont il prétend par ailleurs qu'il concerne des événements observables, physiquement parlant.

Sur le plan de la logique du concept, la généralisation de propriétés quelconques et en nombre indéterminé à un ou des groupes d'individus n'est pas suffisante pour en faire un concept structuré de manière à représenter adéquatement cette classe de sujets ou de propriétés. Un tel concept de sujet collectif, parent du « social » durkheimien ou de l'individu idéal typique wébérien, est un concept qui participe davantage d'une fonction de représentation que d'une

---

<sup>5</sup> À cet égard, on pourra consulter avec intérêt DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal : Éditions Fides, 1994. (Montréal : Hurtubise HMH, 1968, pour la première édition).

fonction de modélisation purement et simplement. Par exemple, dire qu'un sujet collectif (ou SC) possède (ou « est possesseur de », soit le prédicat fonctionnel F) telle propriété P (soit :  $F(SC) = P$ ), ce n'est pas dire que tous les individus x appartenant à SC ont cette propriété quelconque P, comme le voudrait la proposition :

1/  $\forall x, \exists y$ , t.q. si  $x \in SC$ ,  $y \in P$ ,  $F(SC) = P$  alors  $F(x) = y$ ,

car cette proposition est invalide parce qu'elle présuppose une relation d'équivalence entre  $F(SC)$  et  $F(x)$ . Or toute relation d'inclusion, telle que celle que décrit cette proposition, n'est pas symétrique : il ne peut donc pas y avoir d'équivalence entre les relations  $F(SC)$  et  $F(x)$ , c'est-à-dire qu'il n'existe aucun couple ordonné appartenant à  $F(SC)$  et satisfaisant :

2/  $\langle a, b \rangle \in F(SC)$  et  $\langle b, c \rangle \in F(x)$ , alors  $\langle a, c \rangle \in F(SC)$ ;

parce que

3/ si  $F(x) \subset F(SC)$  et que  $F(x) \neq F(SC) \Rightarrow F(SC) \not\subset F(x)$ ,

en vertu des axiomes de la réflexivité et de transitivité définissant une relation d'équivalence avec celui de la symétrie.

Cela pour dire, finalement, que l'assomption première, volontairement tue dans ce qui précède, selon laquelle un sujet collectif peut être représenté par l'ensemble des propriétés individuelles retenues, quel qu'en soit le nombre, est à la fois une erreur de conception et à la fois une thèse fautive en soi. Or, l'erreur vient de très loin dans l'histoire de la pensée sociologique autant que philosophique, et vient de ce qu'on associe ontologiquement le sujet collectif à un sujet individuel<sup>6</sup> : s'il est vrai qu'un individu concret possède telle ou telle autre propriété, il n'est pas vrai pour autant qu'un sujet collectif les possède également dans la mesure où, sur le plan ontologique, un sujet collectif ne peut être représenté comme un sujet à plus grande échelle que celle de l'individu (un « superindividu » dont l'existence serait attesté sur cette seule base). Mais, pour le réaliste que je suis, un sujet collectif ne pourrait pas non plus être représenté comme un « être » plus grand que la somme de ses parties, puisque cela entraîne immédiatement un écueil semblable à celui entrevu précédemment, soit celui de substantiver des propriétés sémantiques et en même temps les attribuer à un être supra-individuel (« groupe », « société », « force de contrainte », etc.). Il ne faudrait pas confondre cette procédure méthodologique avec une thèse

sur l'émergence de propriétés sémantiques supra-individuelles. Cela est un autre problème, qui lui est certes apparenté, mais qui relève pour sa part d'une approche explicative différente : en effet, un sujet collectif conçu sur le mode de l'attribution de propriétés sémantiques observables chez un nombre quelconque de sujets sociaux à un « être » disposant de ces mêmes propriétés sans qu'elles ne soient pour autant observables empiriquement, cela concerne un objectif méthodologique de représentation d'un phénomène de croyance collective. Et si on concède qu'un modèle est toujours représentationnel, une représentation ne peut par contre espérer être toujours un modèle, dans la mesure où un modèle (formel ou autre) est une description d'un mécanisme et des fonctions qui peuvent y être observées. Ici, la représentation du sujet collectif ne vise pas nécessairement à illustrer des mécanismes et fonctions de ce genre, mais plutôt à prêter à un concept des attributs ontologiques, et par là à donner un sens à une expression qui n'en possède que parce qu'elle est la métaphore issue d'une observation et d'une généralisation indues. (Il ne s'agit pas ici d'une question portant sur la validité d'une opération de généralisation empirique, par inférence inductive ou autrement, mais plutôt sur la validité d'une généralisation ontologique justifiant une analogie et un usage métonymique d'un concept.)

Je crois que l'intérêt du concept de sujet collectif réside ailleurs, soit en tant qu'il désigne un modèle d'un phénomène de croyance collective interprété sous l'angle cognitiviste. Or, un tel modèle peut-il être construit de manière cohérente en préservant le caractère social du phénomène en question, et ce, sans réduire la sociologie à la psychologie, fût-elle cognitive?

Voyons qu'il y a premièrement le niveau physique ou matériel de la manifestation des actions des acteurs sociaux; niveau de manifestation ou de réalisation où se situe et s'exerce l'observation. Appelons ce premier niveau «  $N_1$  », et caractérisons-le par le fait que s'y réalise un nombre quelconque de comportements ou d'actes observables; appelons-les «  $C_1$  ». Aux fins de l'analyse, les  $C_1$  sont donc un sous-ensemble de comportements observables inclus ou appartenant au niveau  $N_1$ , lequel peut être défini comme un ensemble comprenant tous les comportements ou actions (observables ou inobservables, passés, présents et futurs) attribuables aux sujets sociaux :

$$4/ N_1 = \{c_1, c_2, c_3, \dots, c_n, \{C_1\}, \emptyset\}.$$

---

<sup>6</sup> Pensons par exemple à l'« homme moyen » de Quetelet. À ce sujet voir DESROSIÈRES, Alain, *La politique des grands nombre. Histoire de la raison statistique*, Paris : La Découverte, coll. Sciences humaines et sociales, 2000 (1993), 460 p.

L'observation de ces comportements  $C_1$  peut alors être définie comme une relation  $R_1$  entre un observateur – possesseur d'un certain nombre de propriétés l'habilitant à effectuer une observation ( $\{p_1, p_2, p_3, \dots, p_n\}$  – et  $N_1$ , soit :

5/ Observation =  $R_1$  (Observateur,  $N_1$ ), où le domaine de  $R_1 = \{p : \langle p, c \rangle \in R_1\}$ , et où, de plus et conséquemment, l'image de  $R_1 = \{c : \langle p, c \rangle \in R_1\}$ .

L'*interprétation* des comportements comme signifiant des propriétés cognitives et sémantiques individuelles (indépendamment de leur distribution parmi la population considérée) est dans ce sens généralement définie comme une relation de causalité entre les comportements appartenant à  $C_1$  et ces propriétés qui elles-mêmes ne sont pas directement observables (c'est d'ailleurs ce à quoi servent les expériences et les procédures d'observation). « Relation de causalité » ici signifie que l'observation établit toujours méthodologiquement qu'un comportement quelconque est causé par un contenu sémantique attribuable aux sujets observés, contenu sémantique qui est par ailleurs lui-même explicitable par le biais des propriétés sémantiques et cognitives des mêmes sujets, lesquelles propriétés sont l'objet d'un postulat sur la rationalité ou sur la « logicalité » des acteurs<sup>7</sup>. Or, ce postulat est superflu. Aussi, c'est pourquoi j'interprète l'observation comme une relation entre un observateur et un ensemble d'actes, et pas comme une relation entre un observateur et un ou des sujets, et ce, bien que cette relation existe : mais cela n'est pas à proprement parler une relation modélisable, sinon que comme ensemble de variables déterminées induites à partir du protocole observationnel en tant que dispositif établissant les paramètres de l'observation.

Or, pour qu'une telle interprétation soit concevable, quelques conditions imposées à l'observation devront être respectées qui, cependant, une fois analysées, changent considérablement la donne. La première condition à l'observation d'un acte quelconque appartenant à  $C_1$ , soit  $C_{1j}$ , est que ce dernier soit exercé dans  $N_1$ . Mais pour que  $C_{1j}$  soit observable en tant qu'il appartient à  $C_1$ , il faut que (deuxième condition)  $C_{1j}$  soit exécuté de telle manière qu'il soit possible pour l'observateur de le reconnaître en tant que tel. Dans la mesure où la première condition est toujours satisfaite, car dans le cas contraire toute observation est alors impossible, il s'agit pour l'observateur d'avoir à sa disposition des « outils » qui lui permettront de reconnaître toute exécution d'un  $C_{1j}$  comme



étant en l'espèce bel et bien le cas. L'attestation d'un  $C_{1j}$  par contre ne peut se faire sans que d'autres mécanismes n'entrent en jeu. En d'autres termes, le seul  $N_1$  ne peut à lui seul fournir les outils nécessaires à cette tâche, non plus que la relation  $R_1$ . Il faut qu'une autre relation,  $R_2$ , soit établie mais cette fois à partir d'un second niveau,  $N_2$ , et entre un contenu sémantique  $S_{2x}$  caractérisé par le fait qu'il appartienne en propre à l'observateur et un autre contenu sémantique  $S_{2y}$  appartenant celui-là en propre au sujet observé<sup>8</sup>.  $N_2$  est donc défini comme le niveau du sémantisme par la nature des relations qui s'y établissent. Hormis le fait que cette relation  $R_2$ , pour être pleinement réalisée, doit avoir lieu dans  $N_2$ , en tant que ceci en est la première condition,  $R_2$  doit en outre être fondée sur une condition particulière à sa réalisation dans  $N_2$ , soit  $R_2(S_{2x}, S_{2y})$  doit être définie comme une relation d'identité (ou réflexive) entre contenus sémantiques, c'est-à-dire que

6/ pour tout  $S_2 \in N_2$ ,  $\langle S_2, S_2 \rangle \in R_2$ , d'où  $R_2 = R_2^{-1}$ .

Or, pour cela, l'observateur et le sujet observé doivent par ailleurs mais *nécessairement* concevoir individuellement que leur vis-à-vis respectif 1) est dépositaire d'un certain contenu sémantique, 2) qu'il est en mesure de l'« activer » en contexte, et 3) que l'autre fait à l'égard de soi le même type d'attribution décrite en 1), 2) et 3). Ces trois éléments appartiennent, en tant que sous-ensemble  $S_{2i}$ , à tout  $S_2$  et ils font donc partie de la définition de tout  $S_2$  :

7/  $S_2 = \{ S_2, \{ S_{2i} \}, \emptyset \}$ .

Il faut immédiatement préciser que les éléments 1), 2) et 3) présentés à l'instant, sont donc en eux-mêmes des contenus sémantiques compte tenu de leur appartenance à  $S_2$ , et compte tenu qu'ils ont été introduits par leur caractère d'être des propriétés attribuables à des individus *et* en tant que contenus sémantiques. De plus, ces contenus sémantiques sont nécessairement normatifs, en ce sens où non seulement ils contribuent à définir rigoureusement l'ensemble  $S_2$  des contenus sémantiques appartenant à  $N_2$ , mais aussi en ce sens où ils forment une sorte de cadre cognitif préalable à l'établissement de la relation  $R_2$ <sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> MANKTELOW, K.I., OVER, D.E. (EDS), *Rationality. Psychological and Philosophical Perspectives*, London, New York: Routledge, 1993.

<sup>8</sup> « Mais une chose est d'établir les *causes* des représentations et l'influence des processus psychomécaniques sur ces représentations, et une tout autre chose est d'en déterminer les *raisons*, puisqu'il s'agit alors de rechercher des relations logiques entre contenus de représentation. » SIMMEL, Georg, *Les problèmes de la philosophie de l'histoire*, Paris : PUF, 1984 (1923, 5<sup>ième</sup> édition en langue originale allemande), coll. Sociologies, p. 95. Notons que ce passage du texte de Simmel justifie également le projet boudonnien d'une sociologie cognitive.

<sup>9</sup> Ce cadre cognitif a reçu plusieurs autres appellations dans la récente littérature. Par exemple, J. Searle dans son *The Construction of Social Reality* (New York : The Free Press, 1995), utilise son concept de « background » afin de

Deux ordres de conditions sont donc requis afin que l'observation d'un  $C_{1_i}$  soit pleinement réalisable : 1) l'établissement au niveau  $N_1$  d'une relation  $R_1$ , et 2) l'établissement, au niveau  $N_2$ , d'une relation  $R_2$ . Or, ce que cela veut dire, et ceci est l'une des principales difficultés de l'épistémologie des sciences sociales, c'est que pour pouvoir conclure que l'acte  $C_{1_i}$  a bel et bien été réalisé en tant que tel, il faut nécessairement qu'il y ait postulation de l'idempotence entre  $N_1$  et  $N_2$ , ce qui est impossible, dans la mesure où chacun ne se définit aucunement par les mêmes éléments, et donc que leur intersection est vide; et qu'en conséquence leur réunion ne donnera jamais rien d'autre que l'ensemble universel de référence. Le problème classique du lien de causalité entre contenus sémantiques et actions observables est donc mal posé. Ce qu'il faut constater, alors, c'est que ce lien causal ne peut être rendu explicite que si et seulement si l'on établit entre  $N_1$  et  $N_2$  une nouvelle relation, et que l'on fait de même avec les  $C_1$  et les  $S_2$ . Autrement dit, dans un premier temps,

8/ pour toute observation d'un  $C_{1_i} \in R_1$ , il existe un  $S_{2_i} \in R_2$  tel que  $\langle C_{1_i}, S_{2_i} \rangle \in R_1 \times R_2$ .

Établissons, pour les fins de clarté de l'exposition, les conventions d'écriture suivantes :

$C_{1_i}$  s'écrit 'a'; et  $R_1$  s'écrit 'A';

$S_{2_i}$  s'écrit 'b' »;  $R_2$  s'écrit 'B'.

De sorte que 8/ peut être traduit par :

9/  $\forall a \in A, \exists b \in B$  tel que  $\langle a, b \rangle \in A \times B$ .

Ceci revient à définir une application  $f: A \rightarrow B$ , en raison de la relation dans l'ensemble  $A \times B$  donnée par  $\{\langle a, f(a) \rangle : a \in A\}$ .

Dans un deuxième temps, et compte tenu de la définition plus haut, il faut voir que  $N_1$  et  $N_2$  sont équipotents, c'est-à-dire qu'il existe une bijection de  $N_1$  sur  $N_2$ . Cette équipotence est en fait la toute première condition à l'établissement d'une application  $f: A \rightarrow B$ , dans la mesure où elle

---

construire un concept de sujet collectif représentable par un acte de discours sémantiquement et collectivement chargé, « We intend », qui autorise performativement l'inclusion dans l'ontologie sociale d'une intentionnalité (en tant que contenu de croyance) collectivement partagée par l'usage de ce même acte de discours fondateur. On retrouve une application très semblable, mais davantage ancrée dans une critique de concepts sociologiques tels que ceux d'action et d'individu weberiens dans GILBERT, Margaret, *On Social Facts*, Princeton : Princeton University Press, 1992. Également : SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, *La pertinence : communication et cognition*, Paris : Éditions de Minuit, 1989. On pourra évidemment revenir aux thèses de Raymond Boudon à propos des cadres cognitifs *a priori* (j'y reviens).

impose de considérer que  $N_1$  et  $N_2$  sont des ensembles finis et dénombrables. Or, ceci n'est pas une coquetterie formelle, c'est bien davantage ainsi qu'il faut interpréter le fait de l'impossibilité d'une observation de tous les  $C_2$ , en tant que ceci impose des limites à l'observation, et le fait qu'un contenu sémantique quelconque ne peut contenir un nombre infini d'éléments (propositions ou opérations), c'est-à-dire que les limites à la cognition humaine doivent également être tenues en compte dans la construction du modèle.

Ce qui a pour conséquence de permettre l'établissement d'une relation, entre  $N_1$  et  $N_2$ , non pas sur le modèle de l'application  $g : N_1 \rightarrow N_2$ , mais plutôt sur le modèle plus complexe suivant :

$$10/ g : N_1 \times N_2 \rightarrow A \times B,$$

ce qui revient à écrire:

$$11/ g : N_1 \times N_2 \rightarrow f, \forall C_1 \in N_1, \exists S_2 \in N_2, \text{ tel que } \langle C_1, S_2 \rangle \in N_1 \times N_2. \text{ (En raison de l'équipotence des deux ensembles sources } N_1 \text{ et } N_2, \text{ laquelle décrit une relation d'équivalence permettant de considérer, entre autres, l'appartenance de } R_1 \times R_2 \text{ à } N_1 \times N_2.)$$

On voit donc aisément que

$$12/ \forall a \in g, g(a) = f, \text{ donné par } \{ \langle a, g(a) \rangle : a \in N_1 \times N_2 \}.$$

### *Interprétation*

À partir de ce modèle très simple, il est possible d'interpréter le concept de sujet collectif, premièrement, comme un fait d'analyse, comme l'application d'un certain contenu sémantique à une observation de comportements. Un *certain* contenu sémantique, pas n'importe lequel. En effet, le contenu sémantique en question doit dans un premier temps être conditionné par les éléments 1), 2) et 3) définissant le sous-ensemble  $S_2$ . Ce conditionnement fait en sorte qu'il est ensuite possible de parler de relation de correspondance entre un comportement observé et un sens qui lui attribué dans la mesure où, tout simplement, il y a expression en actes d'un contenu de pensée reconnaissable en contexte et attribuable à l'acteur.

En second lieu, ce que permet ce modèle c'est une extrapolation hors des limites du contexte observationnel décrit à un plus grand nombre de cas, dans la mesure où en changeant les termes d'« observateur » par « patient », et « sujet observé » par « agent » ou « acteur », le modèle conserve toutes ses caractéristiques formelles mais sa signification s'ouvre alors sur des

situations beaucoup plus complexes, des situations qui peuvent globalement être désignées par le concept de « socialité ». Or, ces changements de termes entraînent un égal changement à la portée épistémologique du modèle : le contexte qu'il décrit n'est plus évidemment un contexte d'observation, mais un contexte social structuré par la présence de plus d'un acteur entretenant des relations sociales particulières au moment même où ils adoptent des comportements descriptibles dans les termes du modèle. Cela entraîne que le modèle permet effectivement de décrire et d'explicitier un phénomène social sous l'angle de la socialité, laquelle incorpore nécessairement la dimension sémantique de l'interrelation en contexte.

On peut dès lors en conclure que l'extension de n'importe quel concept défini par une classe quelconque d'agents est effectivement déterminée par le niveau sémantique qui lie entre eux les membres de ce groupe. Or, un tel groupe peut alors être formé temporairement (comme dans l'exemple searlien des individus qui s'unissent pour pousser une voiture en panne<sup>10</sup>). Mais un groupe quel qu'il soit, n'existe pas en tant que groupe social sans qu'il ne soit possible de l'observer, c'est-à-dire d'observer les comportements de ses membres par le biais d'une observation des relations entre les comportements et les contenus sémantiques qui y sont imbriqués. Un sujet collectif est donc un concept purement méthodologique et son sens doit être restreint aux analyses de la socialité.

### 3. Que veut dire attribuer des propriétés sémantiques à un individu?

Évidemment, un tel modèle repose sur un certain nombre de considérations ayant trait au contenu épistémique des concepts qui y sont mis à contribution. J'aborderai maintenant cet aspect de la question. Plus particulièrement, je tenterai de préciser le sens du concept d'attribution de propriétés sémantiques individuelles.

Les solutions proposées par des chercheurs provenant de nombreux horizons sont par cela même extrêmement variables. Mais il se dessine depuis quelques années une vision des choses se rapprochant ou exprimant à tout le moins une certaine volonté d'unification des problèmes sociologiques sous ce que j'appellerais volontiers une épistémologie de la représentation

---

<sup>10</sup> SEARLE, John, *op. cit.*

sociocognitive<sup>11</sup>. Toutefois, le principal problème que ces approches n'ont pas encore résolu, c'est celui de l'établissement d'une claire et nette distinction entre le statut ontologique des objets ou des phénomènes observés et analysés, et le statut méthodologique des thèses qui cherchent non seulement à les représenter mais à les expliquer. Les sciences cognitives et plus particulièrement la psychologie du raisonnement, sont appelées à fournir les caractéristiques des phénomènes ainsi que la définition des concepts méthodologiques appelés à contribuer à la démarche explicative. Malheureusement, comme il advient par exemple avec les thèses de Raymond Boudon à propos de l'explication des phénomènes de représentation sociale par le concept de « bonne raison » que les gens ont de croire que P est vrai sous certaines conditions sociales, cela ne marche pas : premièrement parce que le seul instrument d'analyse disposé à effectuer ce travail, si on suit Boudon, est le calcul des propositions et que l'idée maîtresse en est que les individus réfléchissent *ordinairement* en suivant les principes et les règles de ce calcul, ce qui revient à considérer que les individus possèdent tous la connaissance de ce calcul, ce qui est franchement exagéré. Cela veut aussi dire au bout du compte que Boudon reprend, même s'il la critique, l'erreur des psychologues qui voient quant à eux dans l'erreur de raisonnement la preuve de l'absence d'algorithmes de l'inférence ordinaire et de la faible logicalité des individus par rapport et en opposition au raisonnement scientifique (Boudon défend toutefois une thèse continuiste de la connaissance). Cette théorie ne fonctionne pas non plus, en deuxième lieu, parce que le travail du sociologue est aussitôt réduit à un travail d'analyse de textes construits autour des propositions reformulées selon les règles du calcul propositionnel, il se réduit à une sorte d'herméneutique, ni plus ni moins<sup>12</sup>. Autrement dit, afin d'atteindre son objectif d'explication des phénomènes de croyance, il a besoin d'une métathéorie, d'une sémantique au sens tarskien du terme, sinon son travail de reconstruction des discours au moyen du calcul propositionnel reste un travail purement scolaire et académique qu'un étudiant de premier cycle en logique peut effectuer après un seul trimestre.

---

<sup>11</sup> Raymond Boudon en est le représentant le plus connu. D'autres chercheurs se retrouvent également identifiés à la bibliographie.

<sup>12</sup> Voir ROBILLARD, Jean, « La transsubjectivité et la rationalité cognitive dans la méthode de la sociologie cognitive de Raymond Boudon », *Cahiers d'épistémologie*, Groupe de Recherche en épistémologie comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, n° 0202, février 2002. Voir également : NADEAU, Robert, « A Bad Argument for Good Reasons », *International Studies in the Philosophy of Science*, Vol. 7, N° 1, 1993, pp. 69-73.

L'étude de la structure logique des représentations collectives est donc une étape. L'analyse du sens, par contre, est primordiale si on veut expliquer l'efficace de ces représentations. Je n'aborderai pas le très difficile problème de la théorie de la causalité ou du lien causal<sup>13</sup> généralement reconnu entre les représentations, intentions, ou volitions, etc., et les actions et les comportements. L'espace et le temps me manquent. Toutefois, cette difficulté a entraîné certains auteurs à suggérer que l'explication causale n'était pas le bon angle sous lequel il faut envisager le problème, que l'angle des « bonnes raisons » suffit au projet. On se retrouve alors dans une situation où, à défaut de rendre clairs les liens causaux entre événements observables et de déterminer les probabilités de leur récurrence, tel que le préconisait Hume, on redéfinit une causalité faible dont serait exclu tout déterminisme, de manière à préserver le postulat de l'autonomie ou de la volonté de l'agent social, c'est-à-dire sa capacité à raisonner, selon les règles du syllogisme pratique ou autrement, et à adopter des plans d'action pertinents au regard de la situation dans laquelle il se trouve. Une causalité faible ainsi analysée, revient dans les faits à prendre pour objet la dimension syntaxique des représentations, des intentions, des volitions, etc. Cela ne règle encore en rien la question de l'analyse du sens de ces dernières ou du sens des actions.

Or, si l'on se fie aux propositions du modèle du sujet collectif présenté à l'instant, les liens formels unissant les éléments de sa composition intègrent dans leur définition même à la fois le niveau du sémantisme et, comme une sorte de liant, la reconnaissance interindividuelle non seulement de l'existence de ce sémantisme socialement reconnu, mais la reconnaissance du fait qu'aucun lien n'est possible sans que ne soit attribué aux acteurs la capacité de procéder à cette reconnaissance chez les uns et les autres. En un mot, le système des relations formant le sémantisme social comprend des relations qui sont à la fois réflexives, symétriques et transitives : le sémantisme social, qui se remarque alors dans ce système d'interaction, est un ensemble de relations d'équivalence entre les acteurs représentés grâce aux propriétés qui les caractérisent. Cette équivalence tient évidemment compte de la dimension corporelle ou charnelle de leur

---

<sup>13</sup> FRANCK, Robert (sous la direction de), *Faut-il chercher aux causes une raison ? L'explication causale dans les sciences humaines*, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1994.

individualité, mais elle dépend d'un quelque chose de plus, de propriétés manifestées par ces corps lorsqu'ils interagissent<sup>14</sup>.

Ce « quelque chose » représente par ailleurs plusieurs difficultés supplémentaires. Appelons-le pour le moment le « contenu sémantique ». Par cette expression, on doit comprendre ceci : un contenu sémantique est par définition un ensemble de propositions intentionnelles ayant la forme générale d'une fonction prédicative dont le prédicat identifie classiquement une « attitude propositionnelle » de croyance, de volition, etc. Posons ensuite que ces propositions peuvent être logiquement organisées entre elles, et elles forment alors des théories (naïves ou scientifiques) et que le système déductif qu'elles forment peut être représenté et analysé par exemple grâce aux règles du calcul des prédicats. Mais peu importe pour nos besoins actuels l'outil d'analyse logique. Posons enfin que chaque proposition entretient avec quelque monde possible que ce soit une relation de référence telle qu'on puisse lui attribuer une valeur de vérité. Cela dit, la théorie sémantique des mondes possibles n'est pas ce qui détermine *a priori* la validité de la définition, mais appelons l'ensemble de ces mondes possibles « univers de référence » auquel appartient évidemment l'ensemble des propositions définissant ici le contenu sémantique. Cette relation de référence et la possibilité de la détermination de la valeur de vérité des propositions confirment cependant le caractère sémantique des contenus en question. L'univers de référence peut être caractérisé comme étant composé de plusieurs sous-ensembles. Certains contiennent, non pas des objets de la réalité, puisque cet ensemble de référence est sémantique, c'est-à-dire qu'il est un construit cognitif – et en passant, la manière dont sont construits ces univers est sans doute le problème fondamental des sciences anthropo-sociologiques – mais des objets *dénotés*<sup>15</sup>, soit par des fonctions spécifiques établissant le lien de référence entre un objet réel et sa dénotation, soit par d'autres propositions corrélées fonctionnellement à d'autres propositions appartenant à

---

<sup>14</sup> Je ne reprends pas nécessairement à mon compte le dualisme cartésien, m'inspirant ici davantage de l'analyse husserlienne. Cf. : HUSSERL, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie*, Paris : Gallimard, 1950, coll. Tel; DREYFUS, Hubert L. (Editor), Husserl, *Intentionality and Cognitive Science*, Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press., 1984; PETIT, Jean-Luc (éd.), *Les neurosciences et la philosophie de l'action*, Paris : J.Vrin, 1997, coll. Problèmes et controverses; PETIT, Jean-Luc (éd.), *Solipsisme et intersubjectivité. Quinze leçons sur Husserl et Wittgenstein*, Paris : Cerf, 1996, coll. La nuit surveillée; PETITOT, Jean, VARELA, Francisco J., PACHOUD, Bernard, ROY, Jean-Michel, *Naturaliser la phénoménologie. Essais sur la phénoménologie contemporaine et les sciences cognitives*, Paris : CNRS Éditions, coll. Communication, 2002.

<sup>15</sup> Au sens frégéen du terme. Voir : FREGE, Gotlob, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil, 1971. Un usage du concept frégéen de dénotation similaire au mien se trouve admirablement justifié dans : PHARO, Patrick, *Sociologie de l'esprit. Conceptualisation et vie sociale*, Paris : P.U.F., 1997, coll. Sociologies.

d'autres sous-ensembles. En outre, parmi ceux-ci doit se trouver au moins un sous-ensemble d'actions représentées sous la forme de propositions elles aussi. Appelons « répertoire d'actions » ce premier sous-ensemble. Les éléments de ce sous-ensemble sont des actes regroupés sous des catégories telles que « actions permises », « actions défendues », « actions tolérées », « actions possibles », etc. Chaque catégorie peut être analysée comme relevant de l'application d'une modalité particulière à une fonction prédicative, voire comme une modalité normative au sens plein du terme, comme il advient chez Kalinowski<sup>16</sup>. Mais cela n'est pas l'objet de cette discussion. Cependant, la forme des propositions incluses dans le répertoire d'actes est nécessairement composite : par exemple, « faire que p », est logiquement impliqué par « S croit que 'faire que p' est possible, réalisable, etc. »<sup>17</sup>, c'est-à-dire que la faisabilité de p est logiquement déterminée par la croyances que les conditions de réalisation de p sont réunies, d'une part, et que, d'autre part, le contenu même de la croyance est sémantiquement évaluable, le cas échéant, comme étant vrai dans le monde réfléchi par le sujet. Or, une telle évaluation de la faisabilité d'une action est impensable sans introduire la question de la planification de l'action, c'est-à-dire de la dimension de l'évaluation des résultats (voulus ou non) de l'action par rapport à l'évaluation des conditions de faisabilité de l'action. La compositionnalité des propositions est affaire de liens entre éléments de sous-ensembles distincts, la nature de ces liens est assez souvent, bien que pas toujours, représentée grâce aux connecteurs logiques usuels. En ce qui concerne l'action, toutefois, il est généralement admis que la forme de l'implication logique caractérise le passage entre un vouloir-faire et le mouvement instanciant l'action voulue<sup>18</sup>. Mais indépendamment des techniques d'analyse, ce que l'on doit cependant retenir c'est que ce lien ne peut être établi que sous la gouverne d'une action particulière, l'action interprétative, dont l'objectif ou, si on veut, la finalité, est de juger si une proposition représentant l'intention d'agir liée au résultat escompté de l'action est vraie, ou valide, ou faisable, c'est-à-dire d'en évaluer la valeur de vérité ou de vériconditionnalité<sup>19</sup>. Dans cette mesure, l'action interprétative joue le rôle

---

<sup>16</sup> KALINOWSKI, Georges, *La logique des normes*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972.

<sup>17</sup> Je reviens plus loin sur la question du concept de croyance dans cette proposition.

<sup>18</sup> À ce sujet, voir: J. Hintikka : « Practical vs. Theoretical Reason », dans KÖRNER, Stephan, *Practical Reason*, Oxford : Basil Blackwell, 1974, pp. 83-102; et VANDERVEKEN, Daniel, « Attempt and Action Generation. Towards the Foundations of the Logic of Actions », *Cahier d'épistémologie*, Publication du Groupe de recherche en Épistémologie Comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, Montréal, #2003-02, février 2003.

<sup>19</sup> Cela entraîne certains auteurs à parler de croyance dans le sens des propositions, dans une perspective pragmatique plus que sémantique à proprement parler. À ce sujet voir : ENGELS, Pascal, « La croyance dans l'explication de l'action », dans PETIT, Jean-Luc (éd.), *Les neurosciences et la philosophie de l'action*, op.cit., pp. 327-340.



d'une métarègle de contrôle de l'interprétation, c'est-à-dire que cette action régulatrice peut être décrite comme une propriété des propriétés sémantiques du modèle.

Or, admettre cette conclusion c'est, je crois, admettre aussi que si cela est vrai pour ce qui a trait à l'action d'un individu, cela est également vrai pour plus d'un individus et, surtout, pour des individus situés en contexte d'interaction, donc pour l'analyse de la socialité. Cela s'explique simplement par le fait que la socialité, telle que je l'ai proposé précédemment, se caractérise par des relations entre des comportements ou des actions et des contenus sémantiques. Or, tout individu est pour un autre individu, un autre lui-même, pour reprendre avec un brin de légèreté la thèse de Paul Ricoeur<sup>20</sup>. C'est-à-dire que tout univers de référence comprend un sous-ensemble réunissant les propriétés attribuées à d'autres individus eux-mêmes possesseurs des mêmes éléments et aptes à établir le même type d'opérations sémantiques (en vertu du principe d'équivalence). Si tel est le cas, alors, l'analyse de la socialité porte sur la manière dont se construisent les liens interindividuels en tant que ceux-ci doivent être gouvernés par des actions interprétatives ayant pour fin d'attribuer aux autres individus les mêmes propriétés que soi, en vertu de quelque autre action que ce soit. En clair, pour que puisse s'instaurer un contexte de socialité, il est nécessaire que les individus qui interagissent puissent, comme le propose Patrick Pharo, effectuer un ajustement sémantique de leurs actions, et cela implique qu'une métarègle puisse les y guider, d'une part, et agir à titre de méthode de communication des contenus sémantiques sur lesquels porte l'interprétation des actions d'autrui<sup>21</sup>.

Méthodologiquement parlant, cela entraîne, d'une part, que si, dans la réalité, les univers de référence ne sont pas solipsistes, cependant l'analyse des interactions doit méthodologiquement considérer que, dans les faits, le seul moyen disponible aux agents autant qu'aux analystes pour rendre publics ces univers de référence, puisque l'accès aux intentions privées est une impossibilité tant théorique qu'empirique, est de modéliser les interactions sur la base d'une communication interindividuelle et dont les échanges concernent des contenus intentionnels

---

<sup>20</sup> RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris : Éditions du Seuil, 1990.

<sup>21</sup> L'explicitation de tels mécanismes fait la force d'une thèse telle que, par exemple, celle que défendent Sperber et Wilson, *op. cit.* Mais une théorie de la communication *sociale* est nécessaire.

autrement tus, c'est-à-dire privés<sup>22</sup>. Cela est aussi une thèse ou une théorie souvent promue. La difficulté, toutefois, réside très précisément dans l'adéquation ou l'inadéquation des modèles communicationnels utilisés. Or, en général, l'efficacité épistémologique de ces théories est très faible.

Cela représente cependant un tout autre problème, qui demanderait d'autres développements.

#### 4. Conclusion : Qu'est-ce qu'une norme? Ontologie et épistémologie

Je vais maintenant tenter de formuler quelques idées sur la nature de la norme et sur la connaissance que l'on peut en retirer afin de parfaire notre compréhension du monde social.

En premier lieu, dans la perspective sociologique que j'envisage ici, le concept de norme doit évidemment être entendu comme norme sociale. Ce qui ne veut absolument pas dire que cela constitue une définition en bonne et due forme, loin s'en faut, ni qu'il existe un standard définitoire entièrement fiable. En effet, n'importe quel dictionnaire de sociologie, par exemple, donne de ce concept une définition qui allie au moins trois autres notions : celles de règle, de valeur et d'intériorisation subjective de la norme. Passons rapidement en revue ces trois concepts. La règle est ce qui est établi par le rapport entre la prescription des actions et la sanction qu'entraîne sa désobéissance, comme chez Durkheim d'ailleurs souvent cité à cet égard; la valeur, c'est ce qui est déterminé par un sentiment généralement partagé par les mêmes membres d'un groupe social à propos de ce qui jugé comme appartenant à la classe des actions intentionnelles bonnes (ou acceptables, etc.) et à celle des actions intentionnelles mauvaises (ou inacceptables, etc.), et la valeur est souvent associée au processus de socialisation par lequel passe tout individu au moyen de son éducation et tout autre moyen d'acculturation (valeurs et culture sont ainsi, incidemment, mises étroitement en rapport); finalement, l'intériorisation concerne le fait pour un individu d'assimiler les valeurs socialement partagées, via son acculturation, ce qui est posé comme étant au surplus le moyen d'adopter individuellement les

---

<sup>22</sup> « One indispensable requirement for a theory of meaning is that it should explain the possibility of linguistic communication between people. », dans COHEN, L. Jonathan, *The Dialogue of Reason. An Analysis of Analytical Philosophy*, Oxford: Clarendon Press, 1989 (1986), p. 34.

comportements normalisés. Je ne suis pas certain que cette définition de la norme soit parfaitement cohérente. Quoi qu'il en soit, on doit saisir que chaque concept impliqué dans cette définition jouit d'un statut particulier : au-delà de la question de l'observance, le concept de règle est un concept observationnel grâce auquel le sociologue peut fonder sa méthode d'identification des actions qui ont cours à l'intérieur d'un groupe : l'observation des actions ou des comportements et la description qui en est faite, fonde l'interprétation de la règle correspondante; le concept de valeur est surtout utile à l'explication du phénomène d'observance de la règle : on stipule que toute observance est l'élément comportemental qui entre dans la composition d'un système de valeurs; tandis que le concept d'intériorisation permet la justification des observations sociologiques : la psychologie vient ici appuyer les thèses sociologiques en leur apportant des modèles idéal typiques, par exemple. Les relations entre ces trois concepts ne font aujourd'hui plus de doute pour les sociologues, et une norme sociale est ce qui est paradigmatiquement le résultat d'une inférence sociologique méthodologiquement fondée sur l'observation de comportements typiques, dont l'explication recourt à la place des valeurs qui sont en jeu dans ces comportements ou dont ils témoignent, et qui est justifiée par l'imparable obligation de l'intériorisation psychologique. La norme est donc un objet sociologique construit, son statut est analytique.

Or, comme seules les actions sont observables, soit directement, soit indirectement, mais dans ce dernier cas avec un degré moindre de précision quant à la structure particulière des actions individuelles même agrégées, on doit en conclure que l'on ne sait pas quelle est la nature d'une norme, sinon, pour l'instant, qu'elle est une construction théorique. Étant donné que, ni les valeurs, ni l'intériorisation, sont directement observables, ce qui en passant suffit amplement à justifier la tenue de ce colloque, des moyens indirects devront être utilisés afin que la méthode remplisse ses promesses. On devra identifier ces valeurs, en expliquer le rôle exact dans le comportement des sujets. Puis, on devra expliquer les mécanismes de l'intériorisation. Ces deux objets, l'explication et la justification, se développent jusqu'à atteindre la taille de projets de recherche à part entière. Or, dans les deux cas, le problème crucial sera de fournir des critères d'identification des phénomènes et d'en expliquer les rapports avec les théories qui les nourrissent sur le plan sémantique autant que méthodologique.

Maintenant, du point de vue de l'acteur dont les comportements sont observés, toute connaissance, actuelle ou à venir, de la norme comporte deux dimensions co-occurentes : la connaissance de la norme *en tant que telle* et la connaissance du *résultat* de son application à un comportement. Ces deux dimensions concernent évidemment le temps durant lequel la norme est appliquée, mais ce déploiement n'étant pas nécessairement immédiat, cela suppose que le sujet qui applique la norme est en mesure d'évaluer la chaîne causale, linéaire ou non, qui relie la connaissance de la norme et son résultat escompté, et qu'au surplus cette évaluation doit nécessairement tenir compte de la durée même du déploiement<sup>23</sup> au cours duquel le sujet peut modifier son comportement. Ce temps du déploiement de la séquence d'actions causalement reliées est nécessairement limité par la connaissance du sujet autant que par son accès aux divers moyens d'action présupposés par le résultat escompté de l'action. Or, cette chaîne causale en est une d'actions représentée sous la forme de propositions inscrites dans une structure inférentielle quelconque (dont le statut pour l'instant importe peu).

Par ailleurs, la norme en tant que norme est caractérisée par une valeur universelle qui lui est accolée, mais toute application à une situation d'action concrète est associée à une valeur singularisante. Une première difficulté épistémologique ne réside alors pas dans l'établissement d'une possible relation d'inclusion de la seconde à la première à partir, par exemple, d'une théorie des types à la Russel, mais dans le fait que l'application ou la planification des actions causalement reliées ne peut pas se voir accorder une valeur universelle, même si l'évaluation *ex post* de l'anticipation du résultat pourrait, quant à elle, recevoir la marque de la valeur universelle de la norme. Une seconde difficulté épistémologique a trait au statut de la valeur universelle de la norme et à celui de la valeur singularisée du résultat anticipé de l'action : quels sont les liens entre ces valeurs et ont-ils, ces liens, quelque chose à jouer dans l'effectuation de l'action? Deux ordres de connaissances, sans aucun doute reliés, sont donc nécessairement évoqués dans ce genre d'analyse, la connaissance théorique de la norme et de la chaîne causale des actions, et la connaissance pratique non seulement de la manière de mener à bien le plan d'action ou de réaliser ou encore de faire advenir telle ou telle autre action singulière du plan, mais également la connaissance pratique du résultat anticipé en tant que ce résultat correspond à la norme.

---

<sup>23</sup> Je m'inspire ici d'une pénétrante analyse de J. Hintikka : « Practical vs. Theoretical Reason », dans KÖRNER, Stephan, *op.cit.*, pp. 83-102.

C'est parce que de telles questions ont surgi dans le décor de l'étude des normes, des questions qui portent sur les rapports entre l'intentionnalité de l'action, la connaissance privée des contenus intentionnels, comme chez Anscombe et les néo-wittgensteiniens, et l'étude du langage normatif, que l'on a été porté à s'interroger, en sciences humaines et sociales, sur les problèmes méthodologiques que de tels rapports génèrent nécessairement. Mais pour une large part, le problème est constamment posé ou bien en termes aristotéliens, ou bien en terme kantien, dans la mesure où l'étude des normes considère, comme on vient de le voir, qu'il existe un lien causal inférentiel entre une connaissance de la norme et la connaissance de son résultat escompté, et la possibilité de mettre pratiquement en œuvre des moyens d'actions afin de réaliser le but fixé à l'action sous la gouverne de cette double connaissance. C'est d'ailleurs ce qui explique, du moins en partie, que les sciences sociales et humaines conviennent de la rationalité de l'acteur social dans la mesure où l'application d'une norme au sein d'un plan d'action est elle-même régie par une méta-norme, soit celle de la rationalité des inférences obtenues par ce que Aristote appelait la délibération, c'est-à-dire l'estimation des moyens d'agir en vertu du critère du meilleur choix possible d'action, et qui est représentée, chez lui, à la mineure du syllogisme pratique. D'autre part, comme certains l'ont avancé<sup>24</sup>, ajoutons que la rationalité de l'action peut également être vue comme une affaire de choix d'action individuellement et collectivement sanctionné, c'est-à-dire comme une question morale assujettie à la thèse de la rationalité des agents sociaux.

Bref, je ne pense pas que la question de la nature de la norme soit réglée. Je ne crois pas non plus que le paradigme analysé précédemment soit celui qui convienne le mieux à l'étude des normes d'un point de vue sociologique, ni qu'il puisse procurer quelque assurance quant à la valeur épistémologique des conclusions qu'il autorise. Et ce, malgré les propositions faites par quelques chercheurs, entre autres celles de R. Boudon qui tente depuis quelques années de construire une sociologie cognitive. Les enjeux à cet égard sont d'une très grande importance. L'objectif d'une

---

<sup>24</sup> SEN, Amartya, *Choice, Orderings and Morality*, dans KÖRNER, Stephan, *Practical Reason*, Oxford : Basil Blackwell, 1974, pp. 54-67. Aussi : MANKTELOW, K.I., OVER, D.E. (EDS), *Rationality. Psychological and Philosophical Perspectives*, London, New York: Routledge, 1993. Mais des noms comme ceux de Weber et Durkheim viennent évidemment à l'esprit, comme ceux de plusieurs autres sociologues ou philosophes récents. Voir par exemple : LADRIÈRE, Paul, PHARO, Patrick, QUÉRÉ, Louis (sous la direction de), *La théorie de l'action*, Paris : Éditions du CNRS, 1993. D'autre part, il existe une abondance de titres ayant pour objet l'étude de la théorie dite du choix rationnel dont quelques-uns se retrouvent à la bibliographie du présent.

sociologie cognitive est de développer une méthode possédant un fort degré de fiabilité, fondée essentiellement sur la justification par des modèles psychologiques du comportement intentionnel. Cette stratégie devrait lui fournir des modèles possédant une forte teneur en propositions empiriques, mais ce n'est pas le cas, puisque la sociologie ne fait ainsi aucune expérimentation et ne fait que rapporter des conclusions et des propositions de modèles d'explication de phénomènes qui lui échappent. Non seulement risque-t-on alors la dilution des principes méthodologiques propres à la sociologie dans une sorte de psychologie inefficace tant elle en devient édulcorée, mais on risque encore bien plus de devoir être confronté au problème de la réduction; et j'emploie ici le concept de réduction au sens nagélien du terme, c'est-à-dire de la réduction logique des lois de la sociologie à celles de la psychologie (laquelle fait l'objet d'un débat sur sa possible réduction à la biologie ou à la neurobiologie : la sociologie sera-t-elle elle aussi incluse dans ce débat?). Le danger de la réduction nagélienne, ici, réside en ceci que la sociologie n'ayant pas réussi à formuler de véritables lois, si ses observations sont automatiquement traduites en termes de psychologie cognitive, elle ne pourra plus prétendre à l'explication de phénomènes sociaux et la psychologie, pour mieux expliquer ces derniers, devra avoir recours, plus qu'elle ne le fait aujourd'hui, à une méthode inductive.

Réserver à la sociologie et aux autres sciences sociales l'analyse et l'explication des phénomènes impliquant l'action de plusieurs sujets réunis en un contexte décrivant une forme de socialité, et les normes sociales contribuent très certainement à la formation de celle-ci, cela veut également dire que les sciences sociales ont également pour mandat de tenter d'expliquer les mécanismes de sémantisation des relations sociales. Or, cela ne demande rien de plus qu'une théorie de la communication sociale qui puisse intégrer au sein de ses variables celles qui concernent directement les aptitudes interprétatives des sujets, sans nécessairement fournir d'explications sur les mécanismes psychologiques impliqués sur le plan individuel. Cela veut peut-être dire que, compte tenu des précisions de plus en plus fines que les sciences cognitives apportent à notre connaissance des facultés humaines de connaître, sentir, percevoir et raisonner, les sciences sociales devront tenir compte de ces précisions comme contribuant à expliciter le rôle de la cognition humaine dans ce qu'on pourrait appeler une « écosociologie », c'est-à-dire une science sociale qui tient compte de toutes les facettes de l'environnement social, culturel, économique, et psychologique dans lequel évoluent et interagissent les humains en tant qu'individus socialisés.

Le rôle de la communication sociale, dans cette perspective, est capital. Mais, encore une fois, une théorie adéquate doit en être proposée<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Robillard, Jean, *Ce que dit la communication. Essai de modélisation de la communication sociale*, *op. cit.*

## BIBLIOGRAPHIE

- ALWARD, Peter, « Fregecide », *Dialogue* XLII, 2003, pp. 275-289.
- ANDLER, Daniel (sous la direction de), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris : Gallimard, Coll. Folio/Essai, 1992, 524 p.
- ANDO, Albert, FISHER, Franklin M., SIMON, Herbert A., *Essays on the Structure of Social Science Models*, Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press, 1963, 172 p.
- ANSCOMBE, G.E.M., *L'intention*, Paris : Gallimard, 2001, coll. Bibliothèque de philosophie, 168 p.
- ARMSTRONG, D.M., MALCOLM, Norman, *Consciousness and Causality*, Oxford : Basil Blackwell, 1984, 222 p.
- BATESON, Gregory, *La nature et la pensée*, Paris : Seuil, 1984, 242 p.
- BLOCK, Ned, FLANAGAN, Owen, GÜZELDERE, Güven (eds), *The Nature of Consciousness. Philosophical Debates*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 1999 (1997), 843 p.
- BONNET, Claude, GHIGLIONE, Rodolphe, RICHARD, François (sous la direction de), *Traité de psychologie cognitive*, Paris : Dunod , T.1. *Perception, action, langage*, 1989, 266 p.; T.2. *Le traitement de l'information symbolique*, 1991, 289 p.; T.3. *Cognition, représentation, communication*, 1990, 311 p.
- BOUDON, Raymond, *L'art de se persuader des idées douteuses fragiles ou fausses*, Paris : Seuil, 1992 (1990) coll. Points, 459 p.
- BOUDON, Raymond, BOUVIER, Alban, CHAZEL, François (sous la direction de), *Cognition et sciences sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, coll. Sociologies, 281 p.
- BOUDON, Raymond, « La « rationalité axiologique » : une notion essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs », in *Sociologie et Société, L'interdisciplinarité ordinaire. Le problème des disciplines en sciences sociales*, Vol. XXXI, numéro 1, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, printemps 1999, pp 103-118.
- BOUDON, Raymond, *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris : Fayard, 1995.
- BOURDIEU, Emmanuel, *Savoir Faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris : Seuil, 1998, 280 p.
- BOUVIER, Alban, *L'argumentation philosophique. Étude de sociologie cognitive*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, coll. Sociologies, 248 p.
- BUNGE, Mario, *Social Science Under Debate*, Toronto : University of Toronto Press, 1998, 538 p.
- BUNGE, Mario, *Finding Philosophy in Social Science*, New Haven and London : Yale University Press, 1996, 432 p.
- BUNGE, Mario, *Épistémologie*, Paris : Maloine S.A. Éditeur, 1983, 285 p.
- BUNGE, Mario, *Method, Model and Matter*, Dordrecht : D. Reidel, 1973, 196 p.
- CARNAP, Rudolf, *Meaning and Necessity*, Chicago : University of Chicago Press, 1956, 258 p.
- CHENG, Patricia W., HOLYOAK, Keith J., NISBETT, Richard E., OLIVER, Lindsay M., «Pragmatic versus Syntactic Approaches to Training Deductive Reasoning», *Cognitive Psychology*, 18, 1986, pp. 293-328.
- CHISHOLM, Roderick M., SWARTZ, Robert J. (Eds.), *Empirical Knowledge. Readings from Contemporary Sources*, Englewood Cliffs : Prentice-Hall inc., 1973.
- COHEN, L. Jonathan, *The Probable and the Provable*, Hampshire (Eng.) : Gregg Revivals, 1991 (Oxford University Press, 1977), 363 p.



- COHEN, L. Jonathan, *The Dialogue of Reason. An Analysis of Analytical Philosophy*, Oxford: Clarendon Press, 1989 (1986), 237 p.
- COHEN, Philip R., MORGAN, Jerry, POLLACK, Martha E., *Intentions in Communications*, Cambridge : M.I.T. Press, 1990, 508 p.
- COSMIDES, Leda, « The Logic of Social Exchange », *Cognition*, 31, 1989, pp. 187-276.
- DAVIDSON, Donald, *Essays on Action and Events*, Oxford : Clarendon Press, 1980, 304 p.
- DAVIDSON, Donald, *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford : Clarendon Press, 1984, 292 p.
- DESROSIÈRES, Alain, *La politique des grands nombre. Histoire de la raison statistique*, Paris : La Découverte, coll. Sciences humaines et sociales, 2000 (1993), 460 p.
- DRETSKE, F., *Knowledge and the Flow of Information*, Cambridge, (Mass.) : M.I.T. Press, 1981, 273 p.
- DREYFUS, Hubert L. (Editor), Husserl, *Intentionality and Cognitive Science*, Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press., 1984, 360 p.
- DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal : Éditions Fides, 1994, 265 p. (Montréal : Hurtubise HMH, 1968, pour la première édition)
- ELSTER, John, *Le laboureur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*, Paris : Éditions de Minuit, coll. Propositions, 199 p.
- FLAMENT, Claude, *Réseaux de communication et structures de groupe*, Paris : Dunod, 1965, 196 p.
- FLAMENT, Claude, *Théorie des graphes et structures sociales*, Paris : Éditions Mouton et Éditions Gauthier-Villars, 1968, 166 p.
- FODOR, Jerry A., *The Language of Thought*, New York : Cromwell, 1975, 214 p.
- FRANCK, Robert (sous la direction de), *Faut-il chercher aux causes une raison ? L'explication causale dans les sciences humaines*, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1994, 447 p.
- FREGE, Gotlob, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil, 1971, 236 p.
- GILBERT, Margaret, *On Social Facts*, Princeton : Princeton University Press, 1992, 521 p.
- GRANGER, Gilles-Gaston, *La vérification*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1992, coll. Philosophie, 314 p.
- GRANGER, Gilles-Gaston, *La mathématique sociale du marquis de Condorcet*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1989 (1955), 178 p.
- HAACK, Susan, *Evidence and Inquiry. Towards Reconstruction in Epistemology*, Cambridge (Mass.) : Blackwell Publishers inc., 1993.
- HARE, R., *The Language of Morals*, Oxford : Clarendon Press, 1952, 202 p.
- HEMPEL, Carl, *Éléments d'épistémologie*, Paris : Armand Colin, 1972 (1996, 2000), 184 p., coll. Cursus.
- HINTIKKA, Jacco, « Practical vs. Theoretical Reason », dans KÖRNER, Stephan, *Practical Reason*, Oxford : Basil Blackwell, 1974, pp. 83-102.
- HOUDÉ, Olivier *et al.*, *Vocabulaire de sciences cognitives*, Paris : PUF, coll. Psychologie et sciences de la pensée, 1998, 417 p.
- HUSSERL, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie*, Paris : Gallimard, 1950, coll. Tel, 567 p.
- HUSSERL, Edmund, *Philosophie première 1. Histoire critique des idées*, Paris : PUF, 1970, coll. Épiméthée, 374 p.
- HUSSERL, Edmund, *Philosophie première 2. Théorie de la réduction phénoménologique*, Paris : PUF, 1972, coll. Épiméthée, 328 p.

- HUSSERL, Edmund, *Méditations cartésiennes et Les conférences de Paris*, Paris : PUF, 1994, coll. Épiméthée, 237 p.
- JACOB, Pierre, *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1997, 347 p.
- KALINOWSKI, Georges, *La logique des normes*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972, 218 p.
- KÖRNER, Stephan, *Practical Reason*, Oxford : Basil Blackwell, 1974, 264 p.
- KRIPKE, Saül, « Outline of a Theory of Truth », *Journal of Philosophy*, Vol. 72, n° 19, 1975, pp. 690-716.
- LADRIÈRE, Paul, PHARO, Patrick, QUÉRÉ, Louis (sous la direction de), *La théorie de l'action*, Paris : Éditions du CNRS, 1993, 339 p.
- LAGADEC, Claude, *Les fondements biologiques de la morale*, Montréal : Éditions Les herbes rouges, 1996, 213 p.
- LAGUEUX, Maurice, « Individualisme, subjectivisme et mécanismes économiques », *Dialogue XL*, 2001, pp 691-722.
- LIVET, Pierre, *La communauté virtuelle. Action et communication*, Combas : Éditions de l'Éclat, 1994, 303 p.
- MANKTELOW, K.I., OVER, D.E. (EDS), *Rationality. Psychological and Philosophical Perspectives*, London, New York: Routledge, 1993, 322 p.
- NADEAU, Robert, « A Bad Argument for Good Reasons », *International Studies in the Philosophy of Science*, Vol. 7, N° 1, 1993, pp. 69-73.
- NADEAU, Robert, « Sur la méthode individualiste et compositionnelle des sciences sociales », in *Cahiers d'épistémologie*, Groupe de recherches en épistémologie comparée, Département de philosophie de l'UQAM, n° 8808, octobre 1988.
- NEALY, Stephen, *Descriptions*, Cambridge : M.I.T. Press, 1993, 286 p.
- NEWELL, Allen, *Unified Theories of Cognition*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1990, 549 p.
- PARFIT, Derek, *Reasons and Persons*, Oxford : Clarendon Press, 1987 (1984), 543 p.
- PETIT, Jean-Luc (éd.), *Les neurosciences et la philosophie de l'action*, Paris : J.Vrin, 1997, coll. Problèmes et controverses, 470 p.
- PETIT, Jean-Luc (éd.), *Solipsisme et intersubjectivité. Quinze leçons sur Husserl et Wittgenstein*, Paris : Cerf, 1996, coll. La nuit surveillée, 235 p.
- PETITOT, Jean, VARELA, Francisco J., PACHOUD, Bernard, ROY, Jean-Michel, *Naturaliser la phénoménologie. Essais sur la phénoménologie contemporaine et les sciences cognitives*, Paris : CNRS Éditions, coll. Communication, 2002, 796 p.
- PETITOT, Jean, *Physique du sens*, Paris : Éditions du CNRS, 1992, 449 p.
- PHARO, Patrick, *Sociologie de l'esprit. Conceptualisation et vie sociale*, Paris : P.U.F., 1997, coll. Sociologies.
- PHARO, Patrick, *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, Paris : L'Harmattan, 1993, coll. Logiques Sociales.
- PIAGET, Jean, *Biologie et connaissance*, Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé, 1992, 346 p. (Paris : Gallimard, 1967, première édition.)
- PIZZARO, Narciso, *Tratado de metodología de las ciencias sociales*, Madrid : Siglo XXI de España, 1998.
- POLANYI, Michael, *Personal Knowledge : Toward A Post-Critical Philosophy*, Chicago: University of Chicago Press, 1958, 428 p.

- POJMAN, Louis P., *The Theory of Knowledge. Classical and Contemporary Readings*, New York : Wadsworth Publishing Company, 1999, 643 p.
- QUINE, Willard Van Orman, *Word and Object*, Cambridge : M.I.T. Press, 1960, 294 p.
- RACHELS, James, *The Elements of Moral Philosophy*, New York : Random House, 1986, 168 p.
- RICCEUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris : Éditions du Seuil, 1990, 428 p.
- ROBERT, Serge, *Les mécanismes de la découverte scientifique*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, coll. Philosophica, 262 p.
- ROBILLARD, Jean, « La transsubjectivité et la rationalité cognitive dans la méthode de la sociologie cognitive de Raymond Boudon », *Cahiers d'épistémologie*, Groupe de Recherche en épistémologie comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, n° 0202, février 2002.
- ROBILLARD, Jean, « L'enquête et l'analyse dans les sciences sociales : trois problèmes », *Cahiers d'épistémologie*, Groupe de Recherche en épistémologie comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, n° 9905, mai 1999.
- ROBILLARD, Jean, *Ce que dit la communication. Essai de modélisation de la communication sociale*, thèse de doctorat non publiée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, 2000, 509 p.
- SEARLE, John R., *The Construction of Social Reality*, New York : The Free Press, 1995, 241 p.
- SEARLE, John R., *Intentionality. An Essay in the Philosophy of the Mind*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983, 278 p.
- SEN, Amartya, *Choice, Orderings and Morality*, dans KÖRNER, Stephan, *Practical Reason*, Oxford : Basil Blackwell, 1974, pp. 54-67.
- SIGMAN, Stuart J., *A Perspective on Social Communication*, Lexington (Mass.) : Lexington Books, 1987, 236 p.
- SIMON, Herbert, (Massimo Egidi, Robin Marris, Ed.), *Economics, Bounded Rationality and the Cognitive Revolution*, Aldershot (Eng.), Brookfield (Ver.): Edward Elgar Publishing, 1992, 232 p.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, *La pertinence : communication et cognition*, Paris : Éditions de Minuit, 1989.
- STICH, Stephen, *From Folk Psychology to Cognitive Science*, Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press, 1983, 266 p.
- TARSKI, Alfred, *Logique, Sémantique, Métamathématique. 1923-1944*, Paris : Armand Colin, 1972, 276 p.
- TAPPOLET, Christine, WEINSTOCK, Daniel (sous la direction de), *La nature des normes*, Montréal, *Philosophiques* (numéro thématique), vol. 28, no. 1, printemps 2001.
- VANDERVEKEN, Daniel, « Attempt and Action Generation. Towards the Foundations of the Logic of Actions », *Cahier d'épistémologie*, Publication du Groupe de recherche en Épistémologie Comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, Montréal, #2003-02, février 2003.
- VAN PARIJS, Philippe, *Le modèle économique et ses rivaux. Introduction à la pratique de l'épistémologie des sciences sociales*, Paris : Droz, 1990.
- WALLISER, Bernard, « Instrumental Rationality and Cognitive Rationality », *Theory and Decision*, 27, 1989, pp. 7-36.
- ZALTA, Edward N., *Intensional Logic and the Metaphysics of Intentionality*, Cambridge: M.I.T. Press, 1988, 256 p.



## NUMÉROS RÉCENTS

- Yves Gingras:** *What Did Mathematics Do to Physics?* (No 2001-01);
- Daniel Vanderveken:** *Formal Ontology and Predicative Theory of Truth. An Application of the Theory to the Logic of Temporal and Modal Propositions* (No 2001-02);
- Peter J. Boettke, John Robert Subrick:** *From the Philosophy of Mind to the Philosophy of the Market* (No 2001-03);
- Robert Nadeau:** *Sur l'antiphysicalisme de Hayek. Essai d'élucidation* (No 2001-04);
- Steven Horwitz:** *Money and the Interpretive Turn : Some Considerations* (No 2001-05);
- Richard Hudson, Gisèle Chevalier:** *Collective Intentionality in Finance* (No 2001-06);
- Carlo Benetti:** *Smith et les mains invisibles* (No 2001-07);
- Michel B. Robillard:** *Compte rendu critique de Cognitive Adaptations for Social exchange de Leda Cosmides et John Tooby* (No 2001-08);
- Maurice Lagueux:** *What does rationality mean for economists ?* (No 2001-09);
- Gérard Duménil et Dominique Lévy:** *Vieilles theories et nouveau capitalisme: Actualité d'une économie marxiste* (No 2001-10);
- Don Ross:** *Game Theory and The New Route to Eliminativism About the Propositional Attitudes* (No 2001-11);
- Roberto Baranzini:** *Le réalisme de Walras et son modèle monétaire* (No 2001-12);
- Paul Dumouchel:** *Règles négatives et évolution* (No 2002-01);
- Jean Robillard:** *La transsubjectivité et la rationalité cognitive dans la méthode de la sociologie cognitive de Raymond Boudon* (No 2002-02);
- Michel Rosier:** *Négociant en apprenant: une idée d'A. Smith* (No 2002-03);
- Michel Séguin:** *Le coopératisme : réalisation de l'éthique libérale en économie ?* (No 2002-04);
- Christian Schmidt:** *The Epistemic Foundations of Social Organizations: A Game-Theoretic Approach* (No 2002-05);
- Marcello Messeri:** *Credit and Money in Schumpeter's Theory* (No 2002-06);
- Bruce J. Caldwell:** *Popper and Hayek: Who Influenced Whom?* (No 2003-01).
- Daniel Vanderveken:** *Formal Ontology, Propositional Identity and Truth – With an Application of the Theory of Types to the Logic of Modal and Temporal Propositions* (No 2003-02);
- Daniel Vanderveken:** *Attempt and Action Generation – Towards the Foundations of the Logic of Action* (No 2003-03);
- Robert Nadeau:** *Cultural Evolution True and False: A Debunking of Hayek's Critics* (No 2003-04);
- D. Wade Hands:** *Did Milton Friedman's Methodology License the Formalist Revolution?* (No 2003-05);
- Michel Rosier:** *Le questionnement moral : Smith contre Hume* (No 2003-06);
- Michel Rosier:** *De l'erreur de la rectification par Bortkiewicz d'une prétendue erreur de Marx* (No 2003-07);
- Philippe Nemo :** *La Forme de l'Occident* (No 2003-08);
- Robert Nadeau:** *Hayek's and Myrdal's Stance on Economic Planning* (No. 2003-09);
- Guillaume Rochefort-Maranda:** *Logique inductive et probabilités : une analyse de la controverse Popper-Carnap* (No. 2003-10);
- Guillaume Rochefort-Maranda:** *Probabilité et support inductif. Sur le théorème de Popper-Miller (1983)* (No. 2003-11);
- F.P.O'Gorman:** *Rationality, Conventions and Complexity Theory: Methodological Challenges for Post-Keynesian Economics* (No. 2003-12);
- Frédéric Guillaume Dufour:** *Débats sur la transition du féodalisme au capitalisme en Europe. Examen de contributions néo-wébériennes et néo-marxistes* (No. 2003-13);
- Jean Robillard:** *Théorie du sujet collectif et attribution des propriétés sémantiques individuelles* (No. 2003-14).

<http://www.philo.uqam.ca>